

Lettre à Ministre Naidoo-Harris: Réponse au document de travail Bâtir un avenir meilleur

Projet du Système inclusif de services à la petite enfance

Université Ryerson 350, rue Victoria – Salle KHS 363N

Toronto (Ontario) M5B 2K3

Téléphone: 416-979-5000, poste 7637

www.inclusiveearlychildhood.ca/

30 janvier 2017

Madame la Ministre,

C'est avec reconnaissance que nous soumettons notre réponse au document de travail Bâtir un avenir meilleur. Nous sommes heureux que l'Ontario poursuive ses efforts pour la modernisation et la transformation du système de garde d'enfants et de la petite enfance.

Notre réponse au document de travail prend appui sur la recherche menée à la School of Early Childhood Studies de l'Université Ryerson et sur notre expertise en tant qu'équipe de recherche principale pour le projet du Système inclusif de services à la petite enfance (SISPE). Le projet SISPE a pour but de comprendre les pratiques institutionnelles dans le secteur de la petite enfance. Notre point de vue découle d'une vaste analyse qualitative longitudinale portant sur les expériences de familles de cinq régions de l'Ontario en lien avec les services d'intervention précoce, de garde d'enfants et à la petite enfance. Le projet est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), et par les gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et les conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) qui ont la responsabilité de veiller à ce que des ressources efficaces et de qualité en matière de besoins particuliers soient accessibles dans leurs collectivités, notamment le comté de Wellington, le district de Timiskaming, Hamilton et Toronto. Le projet compte en outre sur la participation de nombreuses organisations autochtones afin de garantir que les familles autochtones trouvent des services adaptés au sein du réseau.

C'est avec grande anticipation que nous avons lu le Document de travail pour la transformation du système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario. Nous croyons qu'une stratégie exhaustive au niveau systémique aurait dû être mise en place il y a longtemps. Nous appuyant sur les résultats du projet SISPE, nous soumettons les cinq recommandations suivantes :

1. La transformation du système de la petite enfance doit être dictée par les besoins des enfants et des familles plutôt que par les enveloppes budgétaires ou les mécanismes actuels de prestation des services. Par exemple, chacune des collectivités ciblées par l'étude est composée de diverses familles, et chaque famille a des conditions de vie uniques. Et pourtant, les enveloppes budgétaires

ne permettent pas aux collectivités de planifier les budgets en fonction des besoins des familles. Quelques-unes des collectivités où vivent les familles participant à notre étude ont un taux exceptionnellement élevé de handicaps, et les GSMR/CADSS doivent pouvoir établir des budgets adaptés aux besoins de leur collectivité. Il importe aussi que la planification tienne compte de l'expérience documentée des familles de la collectivité.

2. Garantir l'accès à la gamme complète des services à la petite enfance; autrement dit, privilégier une approche qui intègre les services de garde d'enfants et les mesures de soutien aux familles ainsi que les nombreux autres services directs dont bénéficient les familles qui ont des enfants ayant des handicaps et des besoins particuliers dans le cadre de la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers. Par exemple, bien que le plan prévoie augmenter le nombre de places en services de garde agréés, dans les faits, 60 p. 100 des familles n'y auront pas accès. Un plan qui prévoit l'accès à des services en dehors des garderies doit être mis en place pour ces familles.
3. La qualité doit être synonyme de pratique inclusive. Maintes études démontrent que les services inclusifs efficaces sont ceux qui possèdent les caractéristiques qui assurent un haut niveau de qualité pour tous les enfants.
4. Puisqu'une analyse normative du développement est discriminatoire, la différence et la diversité doivent constituer la norme, et l'équité doit être la clé de voûte des politiques sociales plutôt qu'une préoccupation secondaire. Cette recommandation rejoint les idées avancées dans le document du Ministère Comment apprend-on?
5. Les services de garde, les centres pour la petite enfance et la famille et les centres de ressources et de consultation pour les enfants de l'Ontario doivent faire partie intégrante du système de services d'intervention précoce, de garde d'enfants et à la petite enfance. Ces organismes doivent travailler de concert étant donné que beaucoup de familles utilisent les trois services. Comme les GSMR et les CADSS sont maintenant responsables de la planification des programmes individuels (garde d'enfants, orthophonie, soutiens en autisme, santé mentale des enfants, soutien aux familles), ils doivent aussi être habilités à décider de l'affectation des ressources pour le bénéfice de toutes les familles à l'intérieur d'un véritable système de services.

Veillez trouver, ci-joint, une série de documents d'orientation rédigés en collaboration avec des membres de l'équipe du projet SISPE. Les recommandations ci-dessus s'appuient en partie sur ces mémoires

Notre recherche sur les expériences des familles vient mettre en lumière les raisons pour lesquelles la province et les fournisseurs de services doivent envisager les services aux personnes handicapées sous un angle systémique, si nous voulons atteindre l'objectif d'inclusion pour tous les enfants et leurs familles dans les écoles et les collectivités de l'Ontario. Les résultats de l'étude ont des répercussions sur un grand nombre d'initiatives de politiques sociales, dont Bâtir un avenir meilleur, la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers et le plan relatif aux centres de l'Ontario pour la petite enfance et les familles. Notre étude démontre la nécessité de

concevoir, au niveau systémique, des politiques et des stratégies de prestation de services qui reflètent les expériences des familles ayant des enfants handicapés dans le but d'assurer des services de qualité à tous les enfants et à leurs familles.

L'équipe de projet serait très heureuse d'avoir l'occasion de présenter les résultats et de discuter des implications qui en découlent pour la création d'une province inclusive. Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération respectueuse

Kathryn Underwood, Professeure Agrégée

School of Early Childhood Studies
Faculté des services communautaires
Université Ryerson
Tél: (416) 979-5000 poste 2519
Courriel: kunderwood@ryerson.ca

Luisa Artuso, Director of Children's Early Years Division

Services sociaux, comte de Wellington
2, rue Douglas
Guelph (Ontario) N1H 2S7
Courriel: luisaa@wellington.ca

Brenda Bax, Gestionnaire, GSMR/Services à l'enfance, Ville de Hamilton

Lister Block 28, rue James N 6e étage
Hamilton (Ontario) L8R 2K1
Courriel: brenda.bax@hamilton.ca.on

Dani Grenier-Ducharme, Gestionnaire des services pour enfants

District of Timiskaming Social Services Administration Board
290 Armstrong Street, P.O. Box 6006
Temiskaming Shores (Ontario) P0J 1P0
Courriel: ducharmed@dtssab.com